

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00174
Numéro SIREN : 452 103 377
Nom ou dénomination : 2L OPTIC

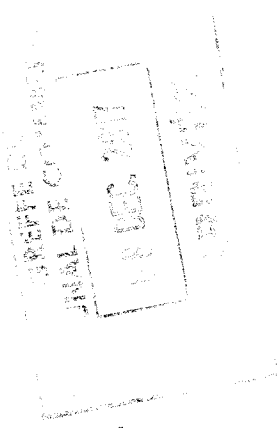
Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2017 sous le numéro de dépôt 15540

Société Par Actions Simplifiée au capital de 200 000.00 €

Siège social : 330 avenue marcou de langlade c.cial les jardins de mistral

84140 MONTFAVET

452 103 377 RCS



**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2014 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport et pour une bonne information, nous avons décidé d'annexer un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous repreneons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Fonds commercial	50 000.00	50 000.00	0.00
Autres immobilisations incorporelles	6 666.69	10 000.02	-33.33
Total des immobilisations incorporelles	56 666.69	60 000.02	-5.56
Installations techniques, matériel et outillage industriel	368.94	1 110.94	-66.79
Autres immobilisations corporelles	102 893.60	135 787.83	-24.22
Total des immobilisations corporelles	103 262.54	136 898.77	-24.57
Autres immobilisations financières	18 255.75	18 255.75	0.00

Clients et comptes rattachés	31 073.83	56 599.23	-45.10
Autres créances	19 402.51	20 254.15	-4.20
Créances	50 476.34	76 853.38	-34.32
Disponibilités	14 098.84	29 681.89	-52.50
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	14 098.84	29 681.89	-52.50
Charges constatées d'avance	30 023.32	31 185.79	-3.73
TOTAL ACTIF CIRCULANT	171 512.04	205 501.53	-16.54
TOTAL ACTIF	349 697.02	420 656.07	-16.87
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	200 000.00	38 000.00	426.32
Report à nouveau	-65 724.07	-29 392.32	-123.61
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 637.47	-36 331.75	121.02
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	141 913.40	-27 724.07	611.88
AUTRES FONDS PROPRES			
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	21 387.02	104 106.48	-79.46
Emprunts et dettes financières diverses	45 487.12	165 174.93	-72.46
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 185.22	95 323.82	-6.44
Dettes fiscales et sociales	51 724.26	83 774.91	-38.26
TOTAL DETTES	207 783.62	448 380.14	-53.66
TOTAL PASSIF	349 697.02	420 656.07	-16.87

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	527 443.06	655 404.18	-19.52
Coût des achats et charges externes	351 995.70	397 265.09	-11.40
VALEUR AJOUTEE	175 447.36	258 139.09	-32.03
Subventions d'exploitation	2 000.00	.00	100.00

Autres charges	20 944.60	23 930.02	-12.48
RESULTAT D'EXPLOITATION	12 831.28	-31 372.18	140.90
Résultat financier	-6 153.81	-5 226.57	-17.74
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	6 677.47	-36 598.75	118.25
Résultat exceptionnel	-107.00	.00	100.00
Impôt sur les bénéfices	-1 067.00	-267.00	-299.63
RESULTAT NET COMPTABLE	7 637.47	-36 331.75	121.02

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 527 443.06 € contre 655 404.18 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 19.52 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 516 662.53 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 36 969.56 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 211 435.68 € à 95 452.06 €, soit une diminution de 54.86 %, alors que l'effectif moyen est passé de 4 à 5 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à 12 831.28 € contre -31 372.18 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 140.90 %.

Le résultat financier, d'un montant de -6 153.81 €, contre -5 226.57 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 6 677.47 €, contre -36 598.75 € au 31 décembre 2013.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -107.00 €, contre 0.00 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de -1 067.00 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 7 637.47 €, représentant 1.45 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en progression de 121.02 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par une perte de -36 331.75 €, soit 5.54 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 7 637.47 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de	7 637.47 €
- Une somme de	7 637.47 €
à l'amortissement partiel à due concurrence du compte "Report à nouveau"	
débiteur de	-65 724.07 €
qui ressortira ainsi à	-58 086.60 €

Suite à l'affectation du résultat proposé, les capitaux propres de la société sont reconstitués à hauteur de la moitié du capital social. Il sera donc demandé à l'assemblée générale de constater purement et simplement la régularisation de la situation de la société.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Détention du capital social par les salariés

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous avons l'honneur de

vous espérons que ces résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'D' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

**PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU
30 JUIN 2015**

L'an deux mille quinze,
et le trente juin, à quatorze heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre simple en date du 31 mai 2015.

Madame Laurence LEGER préside la séance en sa qualité de président de la société.

Le président constate que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 20 000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
- le rapport de gestion du président,
- le texte des résolutions proposées.

Puis président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du président, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

Madame le président donne lecture du rapport de gestion du président.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Madame le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du président approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2014 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2014, s'élevant à 7 637.47 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	7 637.47 €
- Une somme de	7 637.47 €
à l'amortissement partiel à due concurrence du compte "Report à nouveau"	
débiteur de	-65 724.07 €
qui ressortira ainsi à	-58 086.60 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale consistant qu'en raison de l'altération de ce résultat, les capitaux propres de la société sont reconstitués à hauteur de la moitié du capital social et qu'en conséquence, il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés relative à la régularisation de la situation de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

Le président

Madame Laurence LEGER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Leger', written over a horizontal line. The signature is enclosed within a large, hand-drawn oval shape.

Comptes annuels

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

SAS 2L OPTIC

330 AVENUE MARCOU DE LANGLADE

84140 MONTFAVET

Siret : 45210337700027

Nace : 4778A

IB ASSOCIES
Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables
De la Région Paris Ile de France
Au capital social de 600.000 euros
RCS Paris B 490 313 863 00014

16, avenue de la République
75011 Paris

"Carlife' conforme"
= l'original"

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2014	Net 31/12/2013
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	50 000		50 000	50 000
Autres immobilisations incorporelles	30 000	23 333	6 667	10 000
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 780	22 411	369	1 111
Autres immobilisations corporelles	349 491	246 597	102 894	135 788
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 256		18 256	18 256
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	470 527	292 342	178 185	215 155
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	74 401		74 401	67 780
Avances et acomptes versés sur commandes	2 513		2 513	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	31 074		31 074	56 599
Autres créances	19 403		19 403	20 254
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	14 099		14 099	29 682
Charges constatées d'avance (3)	30 023		30 023	31 186
TOTAL ACTIF CIRCULANT	171 512		171 512	205 502
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	642 039	292 342	349 697	420 656
(1) Dont droit au bail			50 000	50 000
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

31/12/2014

31/12/2013

CAPITAUX PROPRES		
Capital	200 000	38 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-65 724	-29 392
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 637	-36 332
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	141 913	-27 724
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	21 387	104 106
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	45 487	165 175
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	89 165	95 324
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 724	83 775
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	207 784	448 380
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	349 697	420 656
(1) Dont à plus d'un an (a)		448 380
(1) Dont à moins d'un an (a)	207 784	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 277	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

31/12/2014

31/12/2013

Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	502 670	564 854
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	24 773	90 550
Chiffre d'affaires net	527 443	655 404
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	51	
Total I	529 494	655 404
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	185 617	202 946
Variations de stock	-6 620	13 475
Achats de matières premières et autres approvisionnements	8	
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	172 991	180 845
Impôts, taxes et versements assimilés	11 301	12 603
Salaires et traitements	77 985	148 827
Charges sociales	17 467	62 608
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	36 970	41 542
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	20 945	23 930
Total II	516 663	686 776
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	12 831	-31 372
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés (4)	6 154	5 227
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	6 154	5 227
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-6 154	-5 227
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	6 677	-36 599

31/12/2014

31/12/2013

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion
 Sur opérations en capital
 Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges
Total produits exceptionnels (VII)

107

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion
 Sur opérations en capital
 Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions
Total charges exceptionnelles (VIII)

107

RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)**-107**

Participation des salariés aux résultats (IX)

Impôts sur les bénéfices (X)

-1 067

-267

Total des produits (+III+V+VII)**529 494****655 404****Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)****521 866****691 736****BENEFICE OU PERTE****7 637****-36 332**

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
- (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- (3) Dont produits concernant les entités liées
- (4) Dont intérêts concernant les entités liées

Désignation de la société : SAS 2L OPTIC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 349 697 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 637 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2014 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2014 a été constaté pour un montant de 4 521 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 549 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	50 000			50 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 000			30 000
Immobilisations incorporelles	80 000			80 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 780			22 780
- Installations générales, agencements aménagements divers	325 098			325 098
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 393			24 393
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	372 271			372 271
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	18 256			18 256
Immobilisations financières	18 256			18 256
ACTIF IMMOBILISE	470 527			470 527

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2014

Éléments achetés
Éléments réévalués

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 000	3 333		23 333
Immobilisations incorporelles	20 000	3 333		23 333
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 669	742		22 411
- Installations générales, agencements aménagements divers	191 565	32 128		223 692
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 139	766		22 905
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	235 372	33 636		269 008
ACTIF IMMOBILISE	255 372	36 970		292 342

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 98 755 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	18 256		18 256
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	31 074	31 074	
Autres	19 403	19 403	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	30 023	30 023	
Total	98 755	80 500	18 256

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	5 002
Total	5 002

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 199 994,00 euros décomposé en 3 800 titres d'une valeur nominale de 52,63 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 800	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 800	52,63

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 207 784 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine	1 277	1 277	
- à plus de 1 an à l'origine	20 110	20 110	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 185	89 185	
Dettes fiscales et sociales	51 724	51 724	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**)	45 487	45 487	
Produits constatés d'avance			
Total	207 784	207 784	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Dettes provis. pr congés à payer	10 185
Charges sociales s/congés à payer	4 074
Etat - autres charges à payer	749
Total	15 009

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	30 023		
Total	30 023		

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

103, rue de LAFAYETTE
75010 Paris

Tel 01 48 05 12 28

Mail bbenais@club-internet.fr

2L OPTIC

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
50, Avenue Marcou de Langlade
84140 MONTFAVET

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

- PROCEDES MON RAPPORT COMMUN A CASABLANCA VUE DE LA SOCIETE OPTIC S.A.S.
- Le contrôle des comptes annuels de la société 2L OPTIC tels qu'ils sont joints au présent rapport,
 - La justification de nos appréciations
 - Les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président et font apparaître un résultat positif de 7 637 euros et un total bilan de 349 697 euros . Il m'appartient, sur la base de mon Audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligence permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard, des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

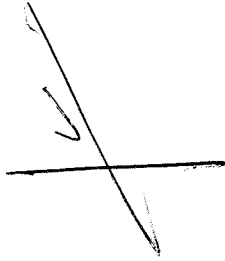
En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Fait à Paris, 31 mai 2015.

Monsieur Bernard BENAIS
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to read 'BENAIS'.